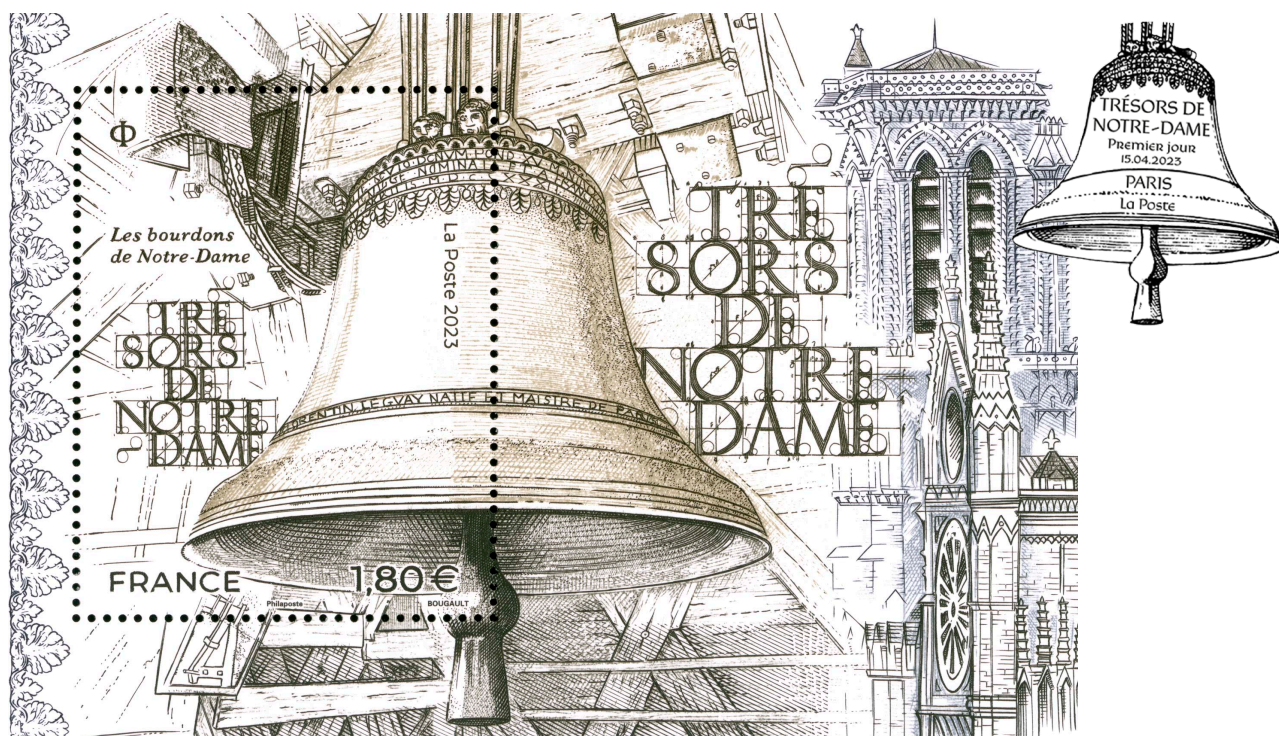


TRÉSORS DE NOTRE-DAME – LES BOURDONS DE NOTRE-DAME

Le 17 avril 2023, La Poste émet un bloc de timbre « Trésors de Notre-Dame, les bourdons de Notre-Dame ». Cette série initiée en 2020 met en lumière les trésors, les richesses et le patrimoine de la cathédrale durant toute la période de sa reconstruction.



Réf. : 11 23 096

Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Un peu d'histoire...

Dès le XII^e siècle, avant même la fin de l'édification de la cathédrale, il est fait mention de la sonnerie des cloches précédant les offices. Cette sonnerie s'étoffait au cours des siècles, chaque cloche étant refondue une ou plusieurs fois par siècle. En 1681, la cloche Jacqueline, installée en 1400, est fondue afin d'en réaliser une nouvelle, bien plus monumentale : le bourdon Emmanuel. La nouvelle cloche est bénite et installée dans la tour sud en 1683. Toutefois, cette première fonte ne répond pas aux exigences initiales, et le bourdon doit être fondu à nouveau en 1686. Le second bourdon Emmanuel, réalisé par Florentin II Le Guay, est une réussite, recevant alors le parrainage du roi Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse.

L'ensemble campanaire atteindra vingt cloches en 1769, réparties entre les tours et la flèche. La Révolution n'épargnera pas les cloches de Notre-Dame, brisées et fondues en 1791 et 1792. Seul le bourdon Emmanuel sera épargné et remplacé dans sa tour en 1802. D'un diamètre de 2,62 mètres, pesant treize tonnes, il est la plus grosse cloche de France jusqu'en 1891. Il demeure, encore aujourd'hui, l'un des plus beaux vases sonores d'Europe.

En 2013, pour pallier les défauts et le manque d'harmonie des quatre cloches de la tour nord installées en 1856, huit nouvelles cloches sont inaugurées et placées dans le beffroi afin de retrouver le paysage sonore du XVIII^e siècle. Jusqu'à l'incendie de 2019, ces cloches rythmaient les temps quotidiens et extraordinaires de la vie parisienne.

© La Poste - Cathédrale Notre-Dame de Paris - Tous droits réservés

Les infos techniques

Création et Gravure : Sarah BOUGAULT

Impression : taille-douce

Format de bloc : 105 x 71,5 mm

Format du timbre : 40,85 x 52 mm

Présentation : bloc de 1 timbre

Tirage : 550 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,80 € International

Conception graphique timbre à date : Sarah BOUGAULT

Mentions obligatoires : Création et gravure : Sarah Bougault d'après photos Cathédrale Notre-Dame de Paris

Les infos pratiques

Le bloc sera vendu en avant-première le samedi 15 avril à :

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 19H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.
(Oblitération jusqu'à 17h).

- **Sarah BOUGAULT animera une séance de dédicaces le samedi 15 avril de 10H30 à 12H30.**

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 17 avril 2023, il sera vendu dans la boutique « Le Carré d'Encre » dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr



Maryline GUILLET

Chargée de communication
éditoriale et presse

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 06 32 77 39 65

Ségolène GODELUCK

Directrice de la communication
et des relations institutionnelles

segolene.godeluck@laposte.fr

Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...).

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.